

MAIRIE DE PAUNAT

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL 14 OCTOBRE 2019

Date de convocation 7 OCTOBRE 2019

Présents : Mme MODOLO Mrs CHAPPELL, CHORT, COUTOU, DELMARES, GONZALES, MARC, MERILLOU, PEYROT, VOS.

1 Chemin des Treils

Les mesures ont été réalisées par le géomètre, la transaction chez le notaire entre Mr COUTOU et la Mairie sera réalisée sur la base d'un achat à 40 centimes d'euros le m2.

Le conseil donne son accord sur cette base.

2 Local traiteur

Mr le Maire a procédé à la réception des travaux le jeudi 10 octobre, il a constaté quelques défauts ou quelques manques signalés à l'architecte responsable de la coordination du chantier ; compte tenu de cette prestation supplémentaire offerte au public Mr le Maire propose d'adapter nos tarifs de location de la salle des fêtes agrémentée de ce local traiteur

Le conseil après examen des pratiques constatées dans les villages voisins fixe ces tarifs de la façon suivante :

- Pour les habitants de Paunat : **80 euros** et une caution de 300 euros
- Pour les autres : **200 euros** et une caution de 300 euros.

Cette nouvelle tarification s'appliquera dès le 15 octobre 2019.

3 Inauguration du local traiteur et de la plaque commémorative

Mr le Maire propose au conseil de procéder à l'inauguration officielle du local traiteur le **samedi 30 novembre à 11h.**

Les différents financeurs de cette opération seront invités : Grand Périgueux, Conseil Départemental ainsi qu'un représentant de la préfecture.

Au cours de la même manifestation Mr le Maire inaugurera également la pose d'une plaque commémorative installée sur un mur de la salle Joseph Vignal en l'honneur de Roger Barnalier et des frères Nicaud.

4 AGENDA

Stéphanie Modolo propose la date du **samedi 21 décembre 2019** pour l'arbre de Noel des enfants ;

La cérémonie de présentation des vœux du Maire se tiendra **le samedi 4 janvier 2020**

5 Restauration de l'abbatiale

Une délégation d'architectes des bâtiments de France et de la DRAC a récemment visité l'abbatiale pour évaluer la nécessité des travaux à engager à l'intérieur de l'édifice.

Selon ces spécialistes, les priorités se situent sur la protection de la voûte et des murs de la nef .Une première facture de la phase d'études nous a été transmise, elle sera intégrée ensuite lors du découpage du projet en différentes tranches.

Par ailleurs, il est prévu d'intégrer l'ouverture de la porte donnant sur la place du village pour faciliter l'accès des personnes en situation d'handicap.

Compte tenu du délai de mise en œuvre du dossier de financement et de la fixation du planning d'intervention, les travaux ne commenceront pas avant l'automne 2020.

6 Adressage

Berry Vos, notre expert fait un point d'étape sur ce dossier dont la finalisation est prévue pour novembre .Les différents panneaux et numéros sont en cours de fabrication et l'équipe de pose peut intervenir dès le début novembre. Il s'agit maintenant de nous organiser pour la remise des numéros à chaque habitant ainsi qu'un certificat mentionnant officiellement la nouvelle adresse .Nous allons en tant que conseiller anticiper la démarche des formalités à accomplir auprès des administrations pour mesurer les difficultés et faciliter ensuite la vie de nos concitoyens .Berry Vos invite le conseil à prendre les délibérations nécessaires à l'officialisation de la procédure d'adressage.

7 Plan local d'urbanisme intercommunal

Didier Marc présente le résultat des entretiens avec le service urbanisme du Grand Périgueux réalisé après l'enquête publique .Malgré plusieurs positions favorables de la commission d'enquête sur la demande ou le maintien de certaines parcelles en zone constructible, le Grand Périgueux et le cabinet conseil maintiennent leur position de refus et nous devons nous contenter des zones précédemment identifiées.

Prochains rendez vous : Réunion des Maires le 22 novembre à Périgueux et adoption définitive du PLUI au cours du conseil communautaire du 19 décembre 2019.

8 Questions diverses

Vente des terrains autour de la ruine.

La mairie a convoqué le géomètre pour délimiter et mesurer les différentes parcelles à céder aux voisins de la forteresse. Ces terrains seront vendus sur la base 40 centimes le m²

Nous organiserons prochainement une opération de grand nettoyage à l'intérieur de la ruine.

François Chort se rendra sur place pour évaluer l'accessibilité des machines à utiliser pour cette opération. Des interventions manuelles plus fines pourront ensuite être envisagées.

La séance est levée à 21h30.
